

31
MAI
&
01
JUIN
2014

bad.chateaugiron.free.fr

5ème
tournoi
Inter Régional
Châteaugiron (35)



- LIEU DE LA COMPÉTITION -

Salle Multisports de La Gironde (15 km de Rennes).

Place de La Gironde - 35410 Châteaugiron.

10 terrains seront à disposition tout au long du tournoi (8 à 10 en simple en fonction des inscrits - 10 pour les autres tableaux).

Trois terrains d'échauffement le samedi après-midi et le dimanche - Salle du Séminaire (à 50 mètres).

- HORAIRES -

Samedi : accueil à partir de 7h30, début des tableaux simples à 8h/8h30 ou 9h suivi par les doubles mixtes.

Dimanche : accueil à partir de 7h30, se joueront les doubles à 8h/8h30 ou 9h ainsi que la fin des simples et doubles mixtes.

Remise des récompenses le dimanche à 18h30 au plus tard. Aucune récompense ne sera remise avant, sauf si l'organisation ne respecte pas les horaires prévus. Aucune récompense ne sera remise en l'absence de la personne à récompenser.

Les convocations seront adressées **par e-mail** aux responsables

après le

tirage au sort du **28 mai 2014**.

- TABLEAUX -

Tournoi de SIMPLE, DOUBLE et DOUBLE MIXTE ouvert aux joueurs et joueuses licenciés FFBA des séries Séniors

B - C1/C2/C3 - C4/D1 - D2/D3 - D4/NC.

5 Tableaux : Simple Homme, Simple Dame, Double Homme, Double

Dame et

Double Mixte.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux maximum mais pas en même temps **en simple ET en double mixte**.

- VOLANTS -

Les volants sont à la charge des joueurs. Tous les volants homologués

FFBad

sont acceptés. En cas de litige, ce sont les volants plumes type

Dunlop

Aéroflite AF1 qui seront utilisés (volants en vente sur place).

- DROITS D'INSCRIPTION -

Tournoi :

10 € pour 1 tableau / joueur

15 € pour 2 tableaux / joueur

Les inscriptions « papier » accompagnées du règlement seront privilégiées (chèque libellé à l'ordre de l'USC Badminton).

Les préinscriptions par mail sont acceptées - le paiement sur place est possible

**Date limite d'inscription Tournoi
le samedi 24 mai 2014**

Adresser les inscriptions à : Mme Céline RADE

n° C 12- Résidence Beausoleil

14 Avenue André Bonnin -35135 - CHANTEPIE

Tél 0616154002:- Email : cel.rade@gmail.com

d'arrivée
prévenu
jours.
comme

Afin de respecter les horaires prévus pour ce tournoi, le nombre de participants est limité. Les joueurs seront retenus dans l'ordre des inscriptions, ou de manière à équilibrer ou regrouper les tableaux. Un joueur forfait ne sera remboursé que si l'organisateur a été avisé avant le 28 mai 2014 ou sur présentation d'un justificatif dans les 5 jours.
L'organisation rappelle que le joueur forfait s'expose à des sanctions comme stipulé dans le règlement des compétitions de la Fédération Française de Badminton.

- RÉCOMPENSES -

bons

Les récompenses d'une valeur de 2 000 € seront réparties entre les vainqueurs, les finalistes et demi-finalistes sous forme de lots et de bons d'achat.

- RESTAURATION -

chaudes,

Une buvette sera à votre disposition avec boissons fraîches et chaudes, sandwiches, salades composées, pâtes, hot-dogs, croque-monsieur, kébab, gâteaux, friandises, ...

- STAND CORDAGE -

Stand Breizh Cordage présent tout le weekend.

Documents à télécharger sur : [HTTP://BAD.CHATEAUGIRON.FREE.FR/](http://bad.chateaugiron.free.fr/)

- LISTES DES HOTELS / CAMPING -

**B&B
HÔTEL**
Rte Paris
35510
Cesson Sévigné
08.92.70.75.61

**HÔTEL
1ère CLASSE**
14 av. Peupliers
35510
Cesson Sévigné
08.92.70.72.21

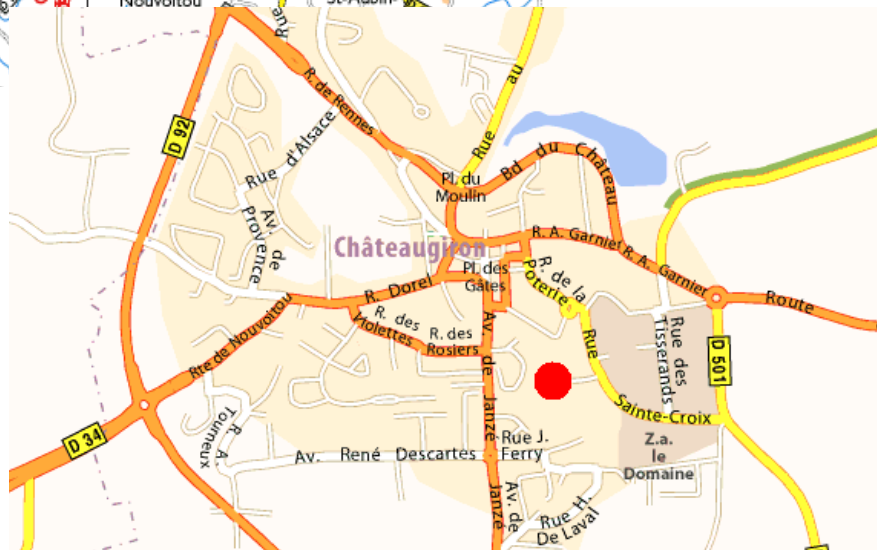
**HÔTEL GRILL
CAMPANILE**
1, rue Chalotais
35135
Chantepie
02.99.41.44.44

**LE RELAIS
DE JANZE**
5, rue JM Lacire
35150
Janzé
02.99.47.05.10

**AUBERGE DU
CHEVAL BLANC**
9, rue de la Madeleine
35410
Châteaugiron
02.99.44.42.54

**CAMPING
Châteaugiron**
Hôtel de ville
35410
Châteaugiron

- PLAN D'ACCES -



REGLEMENT DU TOURNOI DE CHATEAUGIRON Tableaux SIMPLE, DOUBLE et DOUBLE MIXTE Séries Séniors B - C1/C2/C3 - C4/D1 - D2/D3 - D4/Nc

Autorisation : : 13.BRE.35/Ti.LJS/001

1. Les juges arbitres du tournoi sont Jean-Charles Rouillée, Christophe Millet et Christopher Jolivet juge arbitre stagiaire.
2. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD, et du règlement ci-après.

3. La date limite d'inscription est le **samedi 24 mai 2014**.
4. Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort qui aura lieu le 28 mai 2014. En cas de forfait après le tirage au sort, ils resteront acquis au comité d'organisation sauf sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation employeur...) le jour de la compétition ou au plus tard dans les 5 jours qui suivent la fin de la compétition.
5. Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux maximum mais pas en simple et double mixte.
6. Les tableaux simples débiteront le samedi à partir de 8h/8h30 ou 9h jusqu'aux 8^e de finale ou quarts de finale en fonction des inscriptions et seront suivis des tableaux de mixte. Les tableaux de doubles commenceront le dimanche à partir de 8h/8h30 ou 9h. La fin des tableaux de simple et double mixte aura lieu le dimanche.
7. Tous les tableaux seront constitués de poules de 3 ou 4 avec 2 sortants (1 sortant sur poule de 3 si soucis de planning).
8. Le comité d'organisation, avec l'accord des JA, se réserve le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité.
9. Les joueurs seniors peuvent s'inscrire dans la série directement supérieure : C1 dans la série B, C4 dans la série C1/C2/C3, D2 dans la série C4/D1, D4 dans la série D2/D3 sauf sur accord de l'organisateur.
10. En cas de non respect de l'article 9, le comité d'organisation pourra inscrire les joueurs dans la série qui correspond réellement à leur classement.
11. Dans la série D4/NC, le volant plume est obligatoire.
12. Si la feuille d'inscription est mal remplie et illisible, le comité d'organisation pourra considérer comme nulle cette feuille d'inscription. Aucune réclamation ne sera acceptée.
13. Les préinscriptions par e-mail seront acceptées.
14. Le nombre de joueurs étant limité, les inscriptions seront prises et retenues dans l'ordre d'arrivée par e-mail et courriers.
15. Le contrôle des licences se fera par POONA et le joueur devra être licencié à la date limite d'inscription soit le 28 mai 2014.
16. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.
17. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.

18. Le tournoi se déroulera en match de 21 points et au meilleur des 3 sets (2 sets gagnants).
19. Des joueurs pourront être appelés pour scorer des matchs sinon les matchs seront en auto-arbitrage.
20. Les joueurs disposeront de 3 mn d'échauffement à partir du moment où leur match aura été appelé.
21. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 mn. Il pourra être réduit en accord avec les intéressés.
22. Tout volant touchant une structure du gymnase (liée aux panneaux de basket, câbles de soutien) sera compté faute dans l'échange et let pour le premier service.
23. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer ainsi que leurs coachs respectif.
24. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 mn d'avance sur l'horaire prévu.
25. Une tenue de badminton (jupe et short en particulier) conforme aux circulaires FFBA sera exigée.
26. Les volants Dunlop Aéroflite AF1 seront pris en charge par le comité pour les finales - 3 volants maximum, les autres à la charge des joueurs.
27. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
28. Les joueurs seront convoqués 60 mn avant le début de leur premier match.

29. En cas d'absence à l'heure de convocation, ils seront considérés comme forfait.
30. Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
31. Les convocations seront adressées au responsable indiqué sur la feuille d'inscription uniquement par mail.
32. La remise des récompenses se fera le dimanche au plus tard à 18h30. Aucune récompense ne sera remise avant, sauf si l'organisation ne respecte pas les horaires prévus. Aucune récompense ne sera remise en l'absence de la personne à récompenser.
33. Le comité d'organisation a le droit d'effectuer des photos et des vidéos pendant la durée de la compétition et de diffuser celles-ci.
34. Le présent règlement sera affiché dans la salle.
35. Tout joueur inscrit au tournoi a pris connaissance du présent règlement et l'accepte dans sa totalité.

Le comité d'organisation du tournoi

